

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Mousse d'assemblage
- **Emploi de la substance / de la préparation** Chimie de construction
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
NOVODIS
4 Avenue Antoine Becquerel
ZI Pessac Bersol
33600 Pessac
T: 0 810 90 10 78
e-mail: Commercial@novodis.fr
www.novod.com
- **Service chargé des renseignements:** commercial@novodis.fr
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Numéro d'urgence international: 112 (24h)
Centre Antipoison Paris: 01 40 05 48 48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
-----------	-----------	--



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 1)

STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Aquatic Chronic 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Indications complémentaires:

La classification de la préparation et l'attribution de la mention de danger H413, qui prend en compte de la teneur en alcanes chlorurés C-14 - C-17 ont été réalisées sur la base d'études; rapport GLP 150623HW / CLW16893 29.11.2016 "30% MCCP - mousse de polyurethane".

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
alcanes en C14-17, chloro-

· Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P260 Ne pas respirer les gaz.
P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 2)

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• Indications complémentaires:

En cas d'accident consulter le Centre Antipoison Paris: 01.40.05.48.48
Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Protéger du rayonnement solaire.
Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

• 2.3 Autres dangers

• Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

• **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

• Composants dangereux:

CAS: 9016-87-9 Numéro CE: 618-498-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	20,0-60,0%
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0 Reg.nr.: 01-2119519269-33-xxxx	alcanes en C14-17, chloro- ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); Lact., H362	<30,0%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-31-xxxx	butane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	<15,0%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	<15,0%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-21194869440-21-xxxx	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	<15,0%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-0001	oxyde de diméthyle ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	<10,0%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 3)

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever la mousse à l'aide d'un chiffon. Enlever les restes de la mousse durcie à l'aide d'un solvant délicat. Laver soigneusement les mains et la peau avec l'eau et le savon. On peut enlever mécaniquement la mousse durcie, à l'aide d'une brosse, du savon et d'une grande quantité d'eau. Utiliser la crème de protection, après le lavage des encrassements.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

Mousse

Eau pulvérisée

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un vêtement personnel de protection.
Ne pas respirer par paires et les aérosols de préparation.
Veiller à une aération suffisante.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

La mousse non durcie est facilement collante, ainsi il faut être prudent en l'enlevant. L'enlever à l'aide d'un chiffon et des solvants p.ex. l'acétone, l'alcool. La mousse durcie est enlevée mécaniquement.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Ne pas percer ou brûler, même après usage. Utiliser comme indiqué sur l'étiquette.
Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Utiliser selon les instructions données sur l'étiquette.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Ce produit est sujet aux régulations en vigueur concernant le stockage de produit aérosol inflammable.
L'endroit de stockage doit être équipé de détecteurs de chaleur et de fumée.
L'équipement électrique doit être résistant aux explosions.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas conserver avec les agents de réduction.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas stocker à proximité de plastic, caoutchouc, aluminium, métaux légers.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Conserver dans des cartouches originales bien fermées, en position verticale.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 5)

Conserver en température de 5°C à 30°C.
 Protéger contre le gel.
 Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 106-97-8 butane

VME 1900 mg/m³, 800 ppm

CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle

VME 1920 mg/m³, 1000 ppm

· DNEL

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Oral	DNEL	20 mg/kg/day (Consommateur)
Dermique	DNEL	0,05 mg/kg/day (Consommateur)
Inhalatoire	DNEL	0,05 mg/m ³ (Consommateur) 0,05 mg/m ³ (Salarié)

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

Oral	DNEL	0,115 mg/kg/day (Consommateur)
Dermique	DNEL	5,75 mg/kg/day (Consommateur) 11,5 mg/kg/day (Salarié)
Inhalatoire	DNEL	0,4 mg/m ³ (Consommateur) 1,6 mg/m ³ (Salarié)

CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle

Inhalatoire	DNEL	471 mg/m ³ (Consommateur) 1894 mg/m ³ (Salarié)
-------------	------	--

· PNEC

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

(eau douce)	1 mg/l
(eau de mer)	0,1 mg/l
(sol)	1 mg/kg

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

(eau douce)	1 mg/l
(eau de mer)	0,2 mg/l
(sédiments d'eau douce)	13 mg/kg
(sédiments d'eau de mer)	2,6 mg/kg
(sol)	20 mg/kg

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 6)

CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle

(eau douce)	0,155 mg/l
(eau de mer)	0,016 mg/l
(sédiments d'eau douce)	0,681 mg/kg
(sédiments d'eau de mer)	0,069 mg/kg
(sol)	0,045 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition
· Equipement de protection individuel:
· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:


Gants de protection

EN 374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Gants de polyéthylène.

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,020$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants
 ≥ 10 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

Selon EN 166.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:

En cartouche pressurée - le liquide ; en sortant de cartouche - la mousse

Couleur:

Divers, selon l'encrage

· Odeur:

Caractéristique

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'éclair

<0 °C
(propellant)

· Température d'auto-inflammabilité:

> +350 °C (propellant)

· Propriétés explosives:

Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

1,5 Vol %

Supérieure:

11,0 Vol %

· Pression de vapeur:

>500 kPa (dans le conteneur)
< 1*10⁻⁵ mmHg w 250C (MDI)

· Densité à 20 °C:

≤ 1,3 (PMDI) g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Insoluble.
Réagit avec l'eau.

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Réagit fortement avec l'eau, avec les substances contenant un libre atome active de l'hydrogène.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Oral	LD50	>10000 mg/kg (rat) (OECD401)
Dermique	LD50	>9400 mg/kg (lapin) (OECD402)

CAS: 101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

Oral	LD50	9200 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	178 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 85535-85-9 alcanes en C14-17, chloro-

NOEC	>1000 mg/l (algues) (20%MCCP's)
EC50	>1000 mg/l/48h (daphnie) (20% MCCP's)
	>1000 mg/l/72h (algues) (20%MCCP's)

12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'est pas biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 9)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 05 01*	déchets d'isocyanates
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** 1950

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** AÉROSOLS
- **IMDG, IATA** AEROSOLS

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR**



- **Classe** 2 5F Gaz.
- **Étiquette** 2.1

- **IMDG, IATA**
- **Class** 2 5F Gaz.
- **Label** 2.1

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 10)

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Polluant:** Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Gaz.

· **Indice Kemler:**

-

· **No EMS:**

F-D,S-U

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)**

1L

· **Quantités exceptées (EQ)**

E0

· **Catégorie de transport**

2

· **Remarques:**

Dispense des provisions ADR par principe LQ
- Packaging intérieur, capacité d' 1 litre max; packaging extérieur – poids brut de 30kg max.
- Packaging intérieur, capacité d'1 litre, basé sur une surface commune et couvert d'un film plastifié - poids brut max de 20 kg.
Code de restriction en tunnels: D

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN1950, AÉROSOLS, 2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Régulation 1907/2006/CE, REACH

Régulation 1272/2008/CE, CLP

Régulation 2015/830/UE

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 56

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants sont répertoriés.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

(suite de la page 11)

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Restriction de l'utilisation recommandée.**

Les informations présentées ci-dessus sont fondées sur les connaissances actuelles et concernent le produit sous sa forme d'application. Les données sur ce produit ont été présentées pour tenir compte des exigences de sécurité, et non pour garantir ses propriétés spécifiques.

Si les conditions d'application du produit ne sont pas couvertes par le contrôle du fabricant, la responsabilité d'une application sûre du produit, et notamment le respect de la réglementation, reviennent à l'utilisateur du produit.

Voir la fiche technique du produit.

• **Service établissant la fiche technique:** Service de sécurité des produits.

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Lact.: Toxicité pour la reproduction – effets sur ou via l'allaitement

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

1) Ajout, au point 3 d'une substance non classée jusqu'à présent, au numéro CAS: 13674-84-5 et modification du classement MDI

2) Modification du classement du mélange au point 2

3) Modification de la température de stockage au point 7

4) Les points 11 et 12 sont complétés de données concernant de nouvelles substances

5) Modification apportée au point 15, découlant de la modification du classement du mélange

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2018

Numéro de version 34

Révision: 10.05.2017

Nom du produit: NOVOFIX MOUSSE PU 750 ml

Date de mise à jour : 10.05.2017

(suite de la page 12)

FR